

<b>FORMATION</b>	<b>PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE BASSE TENSION - Enseignant</b>
------------------	---

<b>Références</b>	Décret 88 – 1056 du 14 novembre 1988 modifié concernant la protection des travailleurs dans les établissements qui mettent en œuvre des courants électriques – Normes UTE C 18510
<b>Public cible</b>	Enseignants opérant dans le domaine des BT appelés à effectuer des travaux, des interventions ou des consignations sur les installations électriques soit au cours de travaux pratiques, soit au cours d'examens.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Etre capable d'évaluer le risque électrique et s'en protéger ;</li> <li>➤ E/C d'expliquer le risque électrique ;</li> <li>➤ E/C d'exploiter la documentation relative à la prévention des risques électriques ;</li> <li>➤ E/C d'utiliser et de mettre en œuvre le matériel de protection individuel ;</li> <li>➤ E/C d'effectuer des travaux, des interventions et des consignations en suivant la méthodologie UTE C 18510 ;</li> <li>➤ En cas de réussite au test final, obtenir de son chef d'établissement les habilitations électriques B1/B2/BR/BC et indice V.</li> </ul>
<b>Pré- requis</b>	Les stagiaires ont les compétences leur permettant de conduire des apprentissages en matière d'électricité dans les formations maritimes.
<b>Méthode pédagogique</b>	Méthode active avec alternance d'exposés, d'études de cas et de travaux pratiques.
<b>Formateurs</b>	Les intervenants sont qualifiés dans le domaine de la formation à la prévention des risques électriques BT. Ils exercent à l'ENMM de Nantes..
<b>Durée</b>	<b>13 heures</b>
<b>Documents fournis</b>	Recueil UTE C 18510 – Polycopié du cours.
<b>Nombre de stagiaires</b>	Entre <b>8</b> et <b>15</b>
<b>Responsable pédagogique</b>	Eric ETIENNE : <a href="mailto:eric.etienne@hydro-nantes.org">eric.etienne@hydro-nantes.org</a>
<b>Contact</b>	Rose-Marie PRUD'HOMME : <a href="mailto:rose-marie.prudhomme@hydro-nantes.org">rose-marie.prudhomme@hydro-nantes.org</a>

<b>CONTENU</b>	
<b>Sensibilisation aux risques électriques.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Statistiques sur les accidents ;</li> <li>➤ Les différents risques.</li> </ul>
<b>Prévention des risques électriques.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Contexte réglementaire – normalisation – moyens de protection ;</li> <li>➤ Conduite à tenir en cas d'accident ;</li> <li>➤ Régime du neutre ;</li> <li>➤ L'action de l'enseignant.</li> </ul>
<b>Publication UTE C 18510 – définitions.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prescription au personnel – obligation de formation ;</li> <li>➤ Domaine d'application de la norme UTE C 18510 ;</li> <li>➤ Exemple de documents.</li> </ul>
<b>Opérations dans l'environnement.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les différentes zones d'environnement ;</li> <li>➤ Sécurité dans les établissements scolaires.</li> </ul>
<b>Travaux hors tension en BT.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rôle du chef d'établissement ;</li> <li>➤ La consignation – rôle du chargé de consignation ;</li> <li>➤ Rôle du chargé de travaux – rôle de l'exécutant ;</li> <li>➤ Rôle du surveillant de sécurité.</li> </ul>
<b>Interventions en TBT.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rôle du chargé d'intervention ;</li> <li>➤ Dispositions concernant le matériel et le personnel ;</li> <li>➤ Interventions de dépannage.</li> </ul>
<b>Matériel de protection (individuel et collectif).</b>	
<b>Manœuvres, mesurages, essais et vérifications.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mesures de protection – emplacements exposés ;</li> <li>➤ La TBTS – la TBTP ;</li> <li>➤ La séparation des circuits – enceinte conductrice exigée.</li> </ul>
<b>Contrôle des connaissances théoriques</b>	